



# ECURIE TODOR LIGHT

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### ENFANT :

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... À .....  F  M

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... @ : .....

Niveau Equestre ; ..... Taille de l'enfant: .....

N° de licence Fédéral : .....

Si votre enfant ne possède pas la licence fédérale de l'année 2024  
Un supplément de 25 euros est à ajouter au montant du séjour

### SEJOUR :

Date du Séjour : du...../...../2024 Au ...../...../2024

Séjour : Découverte Initiation 450 €. ou Perfectionnement\* 500 €

*\*rayer la mention inutile*

Supplément tente : 15 euros  oui  non

### REPRESENTANT LEGAL :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

N° de Tél. : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Email : .....@.....

Je soussigné (e) Mr ou Mme ..... certifie avoir pris connaissances  
des conditions d'inscriptions et les accepte dans sa globalité.

Fait à ..... Le ...../...../2024

Signature du  
représentant légal :

Un courrier mail vous sera adressé avant le séjour, vous précisant le lieu d'arrivée, le trousseau, le montant  
restant à régler, les documents à fournir, le plan d'accès...

**L'inscription est définitive à la réception de ce document complété et à la  
réception de l'acompte de 100 euros par virement ou par chèque  
(Précisez le NOM et Prénom de l'enfant, et la date du séjour choisi, au dos du chèque)**

# CONDITIONS D'INSCRIPTION

## INSCRIPTION ET REGLEMENT

Le prix du séjour est de (hors réduction):

**450 euros pour le séjour Initiation  
500 euros pour le séjour Perfectionnement**

Supplément de 15 euros pour les enfants n'ayant pas de tente,

**L'inscription est effective lorsque le bulletin d'inscription est dûment complété, signé et accompagné d'un versement de 100,00 euros d'arrhes (cheque ou virement).** Le solde du séjour doit être réglé 15 jours avant le séjour. Les règlements par cheque sont à mettre à l'ordre de **ECURIE TODOR LIGHT**, et à envoyer à : **ECURIE TODOR LIGHT, Mlle Gagneux Servane, Chemin de la brasserie 33590 JAU DIGNAC LOIRAC**

Possibilité de régler en plusieurs fois tant que le solde est réglé avant le début du séjour.

## TARIFS

Nos prix sont nets, ils s'entendent toutes prestations comprises : **hébergement, pension, activités, adhésion.** **La licence sportive est obligatoire**, si les enfants n'ont pas de Licence Fédérale de l'année en cours un supplément de 25 euros est à ajouter au montant du séjour.

## CONVOYAGE

Un animateur issu de l'équipe d'encadrement peut éventuellement récupérer vos enfants :

**À la gare la plus proche : Lesparre Médoc 33340**

**Le prix du billet est à la charge des parents.**

Le billet de train doit être envoyé par mail [todorlight@gmail.com](mailto:todorlight@gmail.com), et un sms devra être envoyé quand l'enfant sera dans le train

## AIDES AU VACANCES

Vous pouvez bénéficier d'aides sous certaines conditions. Vous pouvez contacter : les **bourses du Conseil Général de votre département, votre Comité d'Entreprise, la Caisse d'Allocations Familiales, le service vacances de votre municipalité.**

**Attention pour les aides Vacaf, l'écurie Todor Light a souscrit un contrat uniquement avec les enfants de la Gironde. Pour les enfants d'autres départements, veuillez nous contacter pour voir si nous pouvons souscrire un contrat avec la CAF de votre département**

Nous avons souscrit un contrat de responsabilité civile. Pour information, la perte et le vol d'objets de valeur ne sont pas couverts par ce contrat.

## ANNULATION

**Toute annulation doit être adressée par écrit.**

- Plus d'un mois avant le séjour, 50 % des arrhes sont remboursés.
- Moins d'un mois avant le séjour, il sera retenu les arrhes.
- Moins de 8 jours avant le début du séjour, il est retenu 100 % du prix du séjour.
- Aucun remboursement ne sera consenti si l'enfant quitte le centre avant la fin du séjour.

## RESPONSABILITE

La direction des séjours avec l'approbation des dirigeants se réserve le droit d'exclure **un enfant ou un jeune pour raisons graves.** Dans ce cas, le responsable légal sera averti au plus vite de la décision d'exclusion et responsable des frais engagés pour le retour anticipé. Le séjour reste dû dans sa totalité.

## RECLAMATIONS

Elles doivent être adressées au responsable du club et formulées par écrit.

## LIEU DU STAGE

Les stages se déroulent à ECURIE TODOR LIGHT, chemin de la brasserie 33590 JAU DIGNAC LOIRAC

**L'inscription implique la connaissance et l'adhésion à nos conditions générales.**

**Ecurie TODOR LIGHT – Mlle GAGNEUX Servane  
Chemin de la brasserie 33590 JAU DIGNAC LOIRAC**